

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D100

Séance du 26.11.2020 – Convocation du 17.11.2020

Compte rendu affiché le 4 décembre 2020

Président de séance : Éric BELLOT

Secrétaire de séance : Philippe JUSTE

Présents :

Éric BELLOT, Eva ARTETA-CRISTIN, Anne MOREL, Vincent ALAMERCERY, Séverine DEJOUX, Jérôme JARDIN, Michel ROULLIAT, Yves ARTETA, Kamal DJEMAA, Isabelle BOGAS, Roger PEDOJA, Véronique CHIAVAZZA, Gérard PLAISANTIN, Odile BALTHAZARD, Florence GAGNEUR, Nicole MESSÉGUÉ, Nasser MASSAÏ, Leïla BEN MAHFOUD, Philippe JUSTE, Patrick SAILLOT, Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE, Christophe BRUNETTON, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Edith ORESTA par Jérôme JARDIN ; Florence BERGER par Vincent ALAMERCERY ; Florian JEDYNAK par Éric BELLOT ; Nicolas PASTY pour Michel ROULLIAT.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Tarifs 2021 - Foire et marché

Comme chaque fin d'année, il est proposé de fixer les tarifs applicables aux droits de places pour les foires et marchés pour application à compter du 1^{er} janvier 2021.

	MARCHÉ HEBDO		FOIRE DU 1ER MAI	
	2020	2021	2020	2021
Ml/trimestre pour les abonnés à l'année pour marché/foire	7.70	7.70	7.10	7.10
Ml pour marché/foire pour les non abonnés (ou ml supplémentaire pour les abonnés marché/foire)	1.70	1.70	22.30	22.30
Débride le ml	Sans objet		71.00	71.00
Raccordement électrique				
- Abonnés marché par trimestre	25.60	25.60		
- Non abonnés marché/foire	3.50	3.50	9.10	9.10

La perte de la clé d'ouverture des bornes du marché sera facturée 60,00€.

Le paiement de l'abonnement est suspendu dès 3 mois d'absence pour accident ou maladie.

CIRQUES - VOGUES - AMBULANTS SEMAINE

VOGUE DU 1ER MAI

Cirques par m2 / jour de représentation	1.05	1.05
Forfait journalier fluides pour les cirques	6.60	6.60
Forfait journalier électricité		
- Petits Métiers :		
Jour férié	36.00	36.00
Jour de week-end	15.20	15.20
- Salles de Jeux		
Jour Férié	56.00	56.00
Jour de week-end	23.50	23.50
- Gros Métiers		
Jour férié	86.50	86.50
Jour de week-end	35.50	35.50
Boutiques, bancs et stands		
- le ml/jour férié	2.15	2.15
- le ml/jour de week-end	1.00	1.00
Jeux à pièces ou jetons		
- le ml/jour férié	3.60	3.60
- le ml/jour de week-end	1.50	1.50
Stationnement caravanes / jour	3.00	3.00
AMBULANTS SEMAINE		
- Forfait Journalier	10.00	10.00
- Forfait journalier électricité	3.50	3.50
CAMION MAGASIN		
Vente sur Déballage		
- Forfait journalier	61.00	61.00

	7.50	7.50
	51.00	51.00
	15.20	15.20
	76.50	76.50
	23.30	23.30
	122.00	122.00
	35.40	35.40
	3.10	3.10
	1.00	1.00
	4.10	4.15
	1.50	1.50
	4.00	4.00

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal,
- **ADOpte les tarifs communaux de droits de places pour les foires et marchés comme fixés ci-dessus pour l'année 2021,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 26 novembre 2020

**Le Maire,
Eric BELLOT.**

Acte rendu exécutoire après
- Dépôt en Préfecture le 01/12/2020
- Publication ou affichage le 01/12/2020

Eric BELLOT, Maire




